



Conditions générales d'Aster rando

Nombre de participants

De 6 à 12 personnes au maximum. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Si un nombre inférieur de personnes s'inscrit, l'accompagnatrice décidera si la sortie a lieu.

Délai d'inscription

- Pour les sorties sur 1 ou 2 jours : inscription maximum 72h heures à l'avance.
- Pour les sorties de durée supérieure : 2 semaines à l'avance.

Conditions de paiement

Pour les sorties d'une journée, le paiement s'effectue le jour même, sur place, avant la randonnée, ou par avance par Twint ou virement bancaire.

Pour les sorties de 2 jours et plus, l'inscription sera enregistrée après versement d'arrhes s'élevant à 50% du prix total. Le solde sera versé au plus tard 10 jours avant le départ.

Tarifs

Depuis janvier 2019, les tarifs des Accompagnateurs/trices en montagne sont les suivants :

- **Fr. 480.- la journée**
 - **Fr. 350. la demi journée (jusqu'à 4h)**
- et cela quel que soit le nombre de participants (de 1 à 12)**

Les tarifs comprennent:

- L'encadrement et l'animation, une fiche d'informations (pour les randonnées de 2 jours et plus.
- Pour les sorties dès 2 jours : l'hébergement en demi-pension (piques-niques à la charge des participants) et le cas échéant les liaisons ou transferts en transports publics ou taxi.
- L'hiver : la location d'une paire de raquettes et du matériel de prévention pour les avalanches est à compter en sus..

Les boissons et extras ne sont pas inclus.

Assurances

Les participants sont invités à vérifier, sinon actualiser leurs assurances accident et rapatriement (coût de l'adhésion à la REGA : Fr. 30.- par année).

Une assurance annulation est vivement conseillée.

Annulation

Après paiement des arrhes, l'inscription est considérée comme définitive.

En cas de désistement du fait du participant des frais seront retenus comme suit :

- entre 30 et 15 jours du départ : 25% du total
- entre 15 et 7 jours du départ : 50% du total
- moins de 2 jours du départ : 100% du total

Dans le cas d'une annulation pour force majeure (catastrophe naturelle, épidémie..) une alternative au séjour ou un report seront proposés dans la mesure du possible. Si cela n'est pas possible et qu'aucune assurance ne peut prendre en charge les frais découlant de l'annulation, les sommes versées seront remboursées par l'accompagnatrice.

Mauvais temps

En cas d'annulation de la randonnée par l'accompagnatrice pour cause de mauvais temps, et si une alternative ne peut être trouvée, l'intégralité des versements effectués sera remboursée.

Selon la météo, l'accompagnatrice se réserve le droit de modifier l'itinéraire ou la destination de la randonnée.

Déplacements

Les frais d'acheminement au départ de la randonnée et le retour sont à la charge des participants. Le co-voiturage ou les transports publics sont fortement encouragés ; si un départ commun est possible depuis la vallée, les frais appliqués seront de Fr. 0.70.- par km parcouru (à répartir entre les participants).

Dans le cas de transport par l'accompagnatrice un forfait de Fr. 25.- par personne et par tranche de 100 km sera appliqué.

Matériel

Les participants doivent être équipés de manière appropriée à la météo et à l'altitude. Une liste de matériel est fournie sur simple demande, et automatiquement dès l'inscription à une randonnée de 2 jours ou plus.

Difficulté des randonnées

Pour chaque randonnée, des indications de difficulté, de dénivelé et de distances sont données. Les temps de marche sont calculés sur la base de 4 Km/heure sur le plat et de 300m/h de dénivellation par heure de montée. L'accompagnatrice vous conseillera volontiers selon votre situation personnelle.

Coordonnées bancaires:

PASCALE FESQUET, accompagnatrice en montagne / Aster Rando

Banque Raiffeisen Chablais Alpes vaudoises – 1860 Aigle

Iban CH38 8044 7000 0077 1907 6

Le for juridique est à St Triphon